

« Vous êtes tous des frères » (Mt 23,8)

***Lecture d'un récent document du Vatican
sur l'identité et la mission des religieux frères***

*Mathieu BOULANGER
Marc TYRANT*

Après une activité professionnelle comme ingénieur dans l'agroalimentaire, c'est lors d'un volontariat aux Philippines que Mathieu Boulanger rencontre les Spiritains. En 2014, il s'engage comme frère puis s'investit dans les domaines de l'action humanitaire, du développement et de l'approche des religions.

Frère spiritain, docteur en médecine, Marc Tyrant a aussi travaillé la théologie des religions et le dialogue interreligieux. Il a servi quatorze ans au Pakistan. Il est membre du Conseil général des Spiritains. Cet article, légèrement retouché par les auteurs, a d'abord été publié dans la revue spiritaine anglophone Spiritan Horizons n°11 (2016).

Le cimetière de Bagamoyo (Tanzanie) abrite les tombes de vingt-huit Spiritains venus d'Europe pour participer à l'élan missionnaire de la fin du XIX^e siècle sur les côtes d'Afrique. Parmi eux, on compte dix-sept frères. Le plus jeune, le frère Apollinaire, avait vingt et un ans lors de sa mort. Ce lieu paisible et émouvant nous rappelle que, pendant longtemps, la congrégation du Saint-Esprit a manifesté de manière féconde la diversité des formes de vocation religieuse. Chaque année, nos statistiques montrent cependant un appauvrissement constant de

cette variété : la vocation de frère ne séduit plus guère, notamment dans les régions de grand dynamisme vocationnel¹. Est-ce à dire qu'elle appartient désormais au passé ? Dans son service de la mission, notre congrégation peut-elle aujourd'hui se passer de frères ?

En décembre 2015, la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique a rendu public un document qui pose la question de l'identité et de la mission des frères dans l'Église et le monde d'aujourd'hui². Il nous a paru intéressant de lire ce document et de l'interroger au regard de notre expérience et de nos convictions de frères spiritains, afin de voir dans quelle mesure il peut inspirer une nouvelle perception de notre vocation.

Y a-t-il une « identité » propre au religieux frère distincte de celle du religieux prêtre ?

Le document du Vatican, dont le titre laisse entendre qu'il répond positivement à cette question, se propose d'emblée d'aborder « seulement ce qui est plus spécifique ou particulier à cette vocation [de religieux frère] » (n° 3). Néanmoins il situe immédiatement la question sur un autre plan, en précisant que les références à la vie consacrée en général sont inévitables. Soulignant à plusieurs reprises la diversité des situations (frères dans les instituts cléricaux, congrégations mixtes, et instituts de frères³), le document ne distingue pas celles-ci dans son analyse et semble faire référence le plus souvent aux seuls instituts de frères.

En réalité, la majeure partie de la réflexion s'appuie sur les fondements de la vie religieuse et sur une identité ancrée dans une vocation baptismale commune aux religieux frères et aux religieux

¹ Au 31 décembre 2016 la Congrégation du Saint-Esprit comptait 115 frères (dont 88 en Europe et 19 en Afrique), pour un total de 2706 religieux.

² CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Identité et mission du religieux frère dans l'Église*, Libreria Editrice Vaticana, Rome, 2015. (www.viereligieuse.fr/IMG/pdf/1._civcsva_le_religieux_frere_2015.pdf).

³ *Ibidem* n° 2, 11, 39.

prêtres⁴, bien que ces derniers ne soient jamais mentionnés. On ne peut pourtant pas douter qu'à l'intérieur d'une même congrégation les prêtres soient tout aussi « religieux » que les frères ! En prenant le parti de distinguer la vocation de frère à l'aide des critères de la vie religieuse en général, ne prend-on pas le risque de placer les religieux prêtres dans une autre catégorie, essentiellement sacerdotale, dont le caractère religieux ne serait plus que secondaire ?

En réalité, la question de l'« identité » ne devrait-elle pas être posée d'abord aux confrères prêtres qui doivent articuler au quotidien leur double vocation, religieuse et presbytérale ? Les frères spiritains non ordonnés⁵ n'ont d'autre vocation que celle de la vie religieuse missionnaire qu'ils partagent avec leurs confrères prêtres. On pourrait bien entendu aussi évoquer des « vocations » d'enseignant, de médecin ou de musicien, mais ce n'est pas tout à fait du même ordre. Cette spécificité professionnelle peut d'ailleurs être vécue de la même façon par des confrères prêtres. Nous avons tous, de la sorte, des identités à multiples facettes, liées à telle capacité particulière, à notre appartenance nationale ou ethnique, à tel engagement social. Peut-on se dire d'abord français ou d'abord religieux, d'abord musicien ou d'abord prêtre ? Cette opposition n'aurait aucun sens. Par conséquent le spiritain prêtre n'est pas moins religieux que le spiritain frère. Tous deux partagent une même identité religieuse et missionnaire.

Dans notre congrégation, lorsque l'on souhaite, avec la meilleure volonté du monde, distinguer une identité spécifique au religieux

⁴ *Ibidem* n° 10 : « La consécration religieuse plonge ses racines dans le baptême ».

⁵ Cette formulation négative est disgracieuse, mais elle révèle bien le difficile problème du vocabulaire utilisé pour décrire les réalités ecclésiales. Comment manifester le fait qu'un spiritain prêtre est avant tout un religieux, c'est-à-dire un frère ? On a certes le terme « confrère », mais il évoque plutôt des relations professionnelles. Dans notre congrégation, on n'emploie jamais le terme de « frère » pour désigner un prêtre, contrairement aux dominicains et aux franciscains. Le terme de « laïc » est aussi principalement utilisé pour désigner les chrétiens qui ne sont engagés ni dans le presbytérat ni dans la vie religieuse (cf. *Lumen gentium* 31). Si l'essentiel demeure la réalité des relations fraternelles, le vocabulaire garde cependant son importance.

frère on risque de se heurter à deux grands écueils opposés : majorer les différences ou les occulter.

Majorer les différences

Dans le but légitime d'échapper à une dévalorisation du frère – héritage historique ! –, on en vient à distinguer excessivement une vocation que l'on affirme d'abord comme « spécifique », « particulière⁶ ». On va par exemple magnifier la figure de saint Joseph « patron des frères » car patron des « travailleurs⁷ » ; on va souligner la quantité de travail manuel qu'abattent les frères... Mais les frères d'aujourd'hui n'ont pas de compétences propres que ne pourraient avoir des prêtres. À trop vouloir les singulariser, même de manière positive, on les enferme dans un « entre-soi » et dans une catégorie spécifique d'activités (métiers manuels, économat, enseignement en « sciences profanes ») que rien ne justifie en théorie.

Oculter les différences

Oculter les différences, c'est prendre le risque d'une certaine « cléricisation » des frères : ils sont des religieux laïcs, et non pas des « quasi-prêtres », qui feraient exception dans une congrégation « des Pères du Saint-Esprit » (ancienne appellation des Spiritains, qui n'est pas encore totalement tombée en désuétude). Comme il en est de l'ensemble du peuple de Dieu, c'est une bonne chose que les religieux frères se forment en théologie, enseignent le catéchisme, soient actifs en paroisse, etc., mais ce n'est pas une condition *sine qua non* de leur engagement religieux.

⁶ C'est-à-dire en référence à une norme, qui se retrouve implicitement être celle des prêtres... En effet, la congrégation du Saint-Esprit est un « institut clérical ». L'identité spiritaine doit-elle pour autant se confondre avec le presbytérat ? C'est un débat qui ne paraît pas encore totalement tranché dans les faits, bien que les derniers documents de notre congrégation aient le mérite de la clarté sur la question (documents finaux des derniers chapitres généraux : *Torre d'Aguilha* § 6.16 ; *Bagamoyo* § 2.6 ; et Conseil général élargi d'Ariceia dans le document *Anima Una* n° 62 § 3.2.1).

⁷ Pourquoi un frère serait-il censé être plus « travailleur » qu'un prêtre ? On est ici tributaire d'une typologie dépassée, distinguant classes laborieuses et classes intellectuelles, qui ne s'applique pas de façon aussi caricaturale à la réalité complexe de nos congrégations aujourd'hui.

À juste titre, le document du Vatican insiste à plusieurs reprises (n° 23, 36) sur le fait que le religieux frère l'est toute sa vie, y compris en état de maladie ou de faiblesse : son identité ne se confond pas avec son éventuel métier ou apostolat⁸. Non, le religieux frère a bien pour identité la vie religieuse qu'il partage avec ses confrères prêtres.

Selon que l'on est religieux laïc ou religieux prêtre : une mission vécue différemment ?

La Règle de Vie est la même pour tous les membres de notre congrégation. Ses premiers chapitres, traitant des aspects essentiels de la vocation, de la mission, de notre vie religieuse, ne font pas de distinction entre Spiritains prêtres ou frères, comme l'a justement rappelé un document interne, produit par le Conseil général de la congrégation, sur les « Spiritains prêtres⁹ ». Notre commune identité est donc bien religieuse et notre commune mission est « l'évangélisation des pauvres¹⁰ ». Si notre façon de vivre la vie religieuse est bien la même, la diversité des apostolats, en fonction des compétences de chacun et du caractère propre au sacerdoce pour les confrères prêtres, nous amène à une complémentarité féconde pour les besoins de la mission.

Le même document « Spiritains prêtres » énumère onze principes¹¹ qui correspondent aux différents aspects de la vocation proprement spiritaine et qui doivent inspirer la manière d'exercer le sacerdoce : évangélisation des pauvres, défense des opprimés, dépassement des frontières, dialogue interreligieux, service de l'Église dans les lieux difficiles, engagement communautaire, collaboration avec l'Église locale, simplicité de vie, défense de l'intégrité de la création, etc. Il est remarquable que tous ces points soient suivis de la mention « comme le font tous les Spiritains »,

⁸ *Identité et mission du religieux...*, *op. cit.*, n° 36 : « Un accompagnement s'avère nécessaire pour éviter que la retraite professionnelle induise à la retraite religieuse ».

⁹ « Spiritains prêtres », *Anima Una* n° 64, juin 2012, § 2.1.

¹⁰ *Règle de Vie Spiritaine*, n°4.

¹¹ « Spiritains prêtres », *Anima Una* n° 64, juin 2012, § 2.3.

comme une réaffirmation de la dimension commune de notre mission.

On retrouve dans le document du Vatican un certain nombre de ces points, notamment dans les parties 2.II et 2.III : « communion » et « mission ». Ils brossent en fait le portrait de la vie religieuse en général et ne s'appliquent donc pas de manière exclusive au religieux frère. On y trouve ainsi la dimension du partage, de l'amour fraternel vécu en communauté et dans la perspective du service (n° 23), de la spiritualité unifiée entre action et contemplation (n° 19), de la recherche de Dieu, de la pratique des trois conseils évangéliques (n° 18 et 25), de la dimension prophétique et à contre-courant¹² (n° 25). La « vie en commun » notamment est pointée comme étant « une caractéristique essentielle de la vie religieuse des frères » (n° 24) ; est-ce bien vrai ? N'est-ce pas plutôt une caractéristique essentielle de la vie religieuse en soi¹³ ? Dans notre congrégation comme dans d'autres instituts cléricaux, les prêtres ne sont pas moins assujettis à cette exigence de vie communautaire, perçue comme le cœur de notre vocation religieuse !

Le chapitre général de Bagamoyo (2012) résume de façon limpide cette question de l'identité spiritaine qui est avant tout religieuse, et donc communautaire, et se décline dans une diversité de fonctions et d'œuvres, quelle que soit la forme de vocation :

¹² Cette rhétorique de l'opposition au monde ne paraît pas des plus fécondes : est-ce que vraiment le style de vie des frères, ajusté à l'Évangile, est « opposé à ce que le monde promeut » (n° 25) ? Oui d'une certaine manière, mais il ne s'agit pas de s'engager dans une forme de contre-culture revancharde : dans le monde qui nous entoure, beaucoup d'individus, de mouvements et d'associations non chrétiennes promeuvent également des attitudes de solidarité, d'entraide, de sobriété, de vie commune, etc., en pleine cohérence avec l'Évangile et qu'il serait absurde de renier. Par ailleurs, trop souvent nos communautés sont largement influencées par ces valeurs « mondaines » que dénonce le pape François. Le document du Vatican le relève, du reste, en parlant de la « fragilité » du signe que constituent nos communautés religieuses.

¹³ Le document s'appuie ici sur *Vita consecrata* 46. Or, l'exhortation de Jean-Paul II au témoignage de fraternité et de communion ne s'adresse pas aux seuls religieux frères, mais à tous les consacrés !

Nous sommes une communauté de frères pourvus de charismes variés, dans des fonctions et des œuvres diverses. Nous aspirons à vivre de façon simple et transparente, dans un style prophétique. La vie communautaire construit notre identité ; elle est le plus puissant symbole de ce que nous sommes. Elle constitue notre manière de vivre la mission. Nous vivons, prions, travaillons, évaluons ensemble et partageons toutes choses les uns avec les autres ¹⁴

Être religieux frère : question d'identité ? de rôle ?

Le document du Vatican développe l'idée du « mystère de communion » qu'incarnerait le frère. Plutôt que sur l'identité du religieux frère, n'est-ce pas d'avantage sur son rôle qu'il faut s'interroger ? Nous l'avons déjà esquissé, la théologie du religieux frère est tout simplement la théologie de la vie religieuse, comme le montrent les nombreux emprunts du document à Vatican II et *Vita consecrata* dans l'usage de la théologie du « signe » : on ne dit rien sur le frère qu'on ne pourrait étendre à la vie religieuse en général, qu'elle soit masculine ou féminine¹⁵. Cela dit, et le document du Vatican le fait assez bien voir, on peut souligner certains aspects mis en relief par la seule présence des frères, qui montrent une fécondité originale dans une congrégation cléricale. Ces points (sacerdoce universel des baptisés, fraternité universelle, prophétisme) portent effectivement sur la question de la communion au sein de l'Église, que le frère manifeste tout particulièrement.

« Il n'y a rien de plus grand que la consécration baptismale » (n° 14). Le religieux frère se fait ainsi le témoin du sacerdoce universel des baptisés, rappelant à tout chrétien, par sa consécration religieuse, que toute vie est donnée à Dieu (n° 16, 22). Proche des petits, des exclus et des pauvres, il les invite à la « table

¹⁴ Document final du chapitre de Bagamoyo, § 2.6

¹⁵ Concernant la vie religieuse féminine, le document précise en introduction que presque tout ce qui est dit pour les frères est applicable aux sœurs. L'ambiguïté porte néanmoins plus sur l'identité du religieux frère, étant donné que les hommes peuvent être également appelés au presbytérat (dans le cadre religieux ou non) ; et c'était bien là l'enjeu du document. Beaucoup a été écrit par ailleurs sur la vie religieuse en général.

du Règne » dans « l'eucharistie de la vie » qu'il célèbre dans l'Esprit « à partir de son sacerdoce baptismal réaffirmé par sa consécration religieuse » (n° 20). Cette solidarité vécue, ce tropisme pour ceux qui « ont moins de possibilité d'expérimenter la bonne nouvelle de l'amour de Dieu dans leur vie » (n° 6) peuvent permettre au frère d'être l'élément stimulateur d'une communauté « en sortie¹⁶ » vers les périphéries, hors des institutions paroissiales où une conception trop cléricale et étriquée de la mission spiritaine risquerait de nous cantonner.

La personne consacrée appelée « frère », est précisément signe de la fraternité universelle, en tant que « mémoire vivante » de « Jésus-frère » (n° 15), rappelant par son style de vie que nous sommes tous enfants d'un même Père. Cette mission qu'a le frère de rappeler l'idéal de vie fraternelle entre chrétiens est scandée tout au long du document, et notamment au n° 11 : la fraternité « est la perle que les religieux frères cultivent avec un soin spécial. De cette manière, ils sont pour la communauté ecclésiale, mémoire prophétique de son origine et encouragement à y revenir pour se ressourcer ».

C'est dans cette mesure que le religieux frère est prophète au sein de sa congrégation cléricale, en ce sens qu'il rappelle à tous ses confrères l'horizontalité de leur vocation, ancrée dans leur commune consécration religieuse : la présence des religieux frères dans les congrégations cléricales « est importante [...] surtout parce que dans ces congrégations ils sont mémoire permanente de la dimension fondamentale de la fraternité dans le Christ que tous leurs membres doivent construire » (n° 11).

Il est aussi prophète à l'égard de tous les chrétiens ; il leur rappelle la dimension première du service¹⁷ à la suite du Christ¹⁸, au-delà des séductions de l'argent, du pouvoir et de la gloire, quand les tentations du patriarcat, de l'autoritarisme et du cléricalisme

¹⁶ Voir *Evangelii gaudium* n° 24.

¹⁷ *Identité et mission du religieux...*, *op. cit.*, n° 19 : « la dimension de service qui caractérise leur vie consacrée ».

¹⁸ *Ibidem*, n°9 : « la vie consacrée, surtout laïque à ses débuts [...], cherchant la configuration avec le Christ dans sa manière de vivre chaste, pauvre, et obéissant ».

menacent la vérité de notre témoignage : « Pour vous, ne vous faites pas appeler “Rabbi”, car vous n’avez qu’un Maître, et tous vous êtes des frères. N’appellez personne votre “Père” sur la terre, car vous n’en avez qu’un, le Père céleste. Ne vous faites pas non plus appeler “Docteur”, car vous n’avez qu’un Docteur, le Christ. » (Mt 23, 8-10)¹⁹.

Des « icônes » évangéliques éclairant l’identité du frère ?

Le document propose l’icône du lavement des pieds, en lien avec l’institution de l’Eucharistie lors du dernier repas, comme éclairant la diversité de ministères déployée dans l’Église pour rendre compte du mystère du salut. D’un côté, les prêtres actualisent le don du Christ dans l’Eucharistie par le mémorial de sa mort et de sa résurrection. De l’autre, les « fidèles » inspirés par l’Esprit traduisent la présence du Christ en attitude de service (n° 12), en développant une multitude de charismes et de ministères au service de la communion fraternelle. Pour le document romain, les frères se situent manifestement du côté du lavement des pieds. Ce n’est certainement pas faux ; mais il en est de même pour les ministres ordonnés, car ce sont bien les apôtres, et donc en premier lieu les prêtres et évêques, qui sont appelés à cette « attitude de service » que le document paraît n’attribuer qu’aux seuls « fidèles ». Si la dimension de service « caractérise la vie consacrée des religieux frères » (n° 19), elle n’est pas moins fondamentale dans la vie consacrée des religieux prêtres, même s’il peut arriver qu’elle soit malencontreusement mise de côté...

Une autre icône proposée par le document comme modèle pour le religieux frère est celle du bon samaritain. A travers elle, c’est toute la dimension de service du prochain qui est mise en valeur, la proximité des pauvres, l’« être avec » qui est effectivement à l’origine de la vocation de nombreux frères (mais pas seulement !). En fait, c’est bien toujours Jésus qui est l’icône centrale, « qui nous invite à être mémoire de son amour » (n° 33). Mais ce sont tous les

¹⁹ Voir « Spiritains prêtres », *Anima Una* n° 64, juin 2012, § 5.1 « Cléricalisme et privilège », p. 32-33.

religieux, et par-delà tous les disciples du Christ, qui sont invités à s'interroger sur le défi de la solidarité humaine, dans leur communauté et au dehors d'elle : qui est mon frère ? De qui est-ce que je me fais le frère ?

Pertinence et intérêt du document

Finalement, qu'y a-t-il de nouveau dans ce texte ? Peut-on y déceler des avancées originales concernant la place des religieux frères dans l'Église ? Le principal mérite de ce document, c'est peut-être qu'il existe enfin et témoigne d'un intérêt – et d'une réelle inquiétude – concernant l'avenir de la vocation de frère. Il répond au souhait du pape François, lui qui s'était interrogé lors de sa rencontre avec les supérieurs généraux en novembre 2013 : « Je ne pense pas du tout que ce type de vocation appartienne au passé, mais nous devons comprendre ce que Dieu veut de nous. »

Sur plusieurs aspects, le texte renvoie implicitement à une figure de frère un peu poussiéreuse, peu enthousiasmante et qu'il conviendrait aujourd'hui de dépasser : citons en particulier la question du travail manuel (n° 31) et la référence aux services matériels fournis par les frères dans les congrégations cléricales (n° 11). Même si ces traits sont historiquement fondés, doit-on systématiquement lier, même partiellement, l'identité du frère au travail qu'il fournit, au risque de limiter son rôle et son intérêt au soutien matériel et financier qu'il assure à la mission ? C'est une question qu'il faudrait honnêtement se poser.

Dans la dernière partie du document (« Être frères aujourd'hui : un récit de grâce »), on sent bien toute la difficulté de l'exercice proposé par ce texte : revaloriser la vocation de religieux frère en cherchant des fondements à une identité – peut-être finalement introuvable – et ouvrir des pistes pour l'avenir. À ce titre, certaines réflexions ne manquent pas d'étonner, notamment dans la série de propositions « prophètes pour notre temps » (n° 37), qui lie la vocation de frère, pêle-mêle, à la promotion d'une vision féminine, à la sauvegarde de l'environnement et à l'usage intelligent des nouvelles technologies.

Il faut cependant noter, à l'avant-dernier paragraphe (n° 39 : « le vin nouveau dans des outres neuves »), un ensemble de remarques et de conseils qui, s'ils ne constituent pas une révolution de la pensée, demeurent très pertinents. On notera par exemple, pour le cas des instituts « mixtes²⁰ », l'encouragement à « établir entre tous leurs membres un ordre de relations basé sur l'égalité de dignité, sans plus de différences que celles qui dérivent de la diversité de leurs ministères ». Dans le même point, le texte aborde « la question concernant la juridiction des frères dans ces instituts » – on comprend qu'il s'agit de l'hypothèse qu'un frère soit supérieur majeur – en souhaitant une résolution « avec détermination et dans un laps de temps opportun ». Rappelons qu'en 1996 Jean-Paul II souhaitait déjà dans *Vita consecrata* « que dans ces Instituts soit reconnue à tous les religieux la parité des droits et des obligations, excepté ceux qui découlent de l'Ordre sacré²¹ ».

En réalité, la question des relations à l'intérieur de notre congrégation dépasse la sphère canonique, comme l'ont rappelé nos récents chapitres généraux²², et appelle à une opération-vérité sur l'authenticité de ce que nous prétendons vivre et sur les conditions d'une mission spiritaine pertinente et efficace. Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'entretenir le goût de la diversité et de la complémentarité au service d'une même mission et au sein d'une famille spiritaine où prêtres et frères, religieux et laïcs, hommes et femmes de diverses origines, soient unis par une même volonté de justice et de partage.

Mathieu BOULANGER
Marc TYRANT

²⁰ Dans le sens où en parle *Vita consecrata* au n° 61. Ce n'est donc, en principe, pas le cas de la Congrégation du Saint-Esprit qui, (comme les Jésuites, les OMI, les Clarétains, etc.) est un institut « clérical » dès l'origine.

²¹ JEAN-PAUL II, *Vita consecrata*, n° 61.

²² Documents finaux de Torre d'Aguilha (§ 6.16) et de Bagamoyo (§ 2.12).